

2019-6564  
2019-12-12

# **MSO™ CONCENTRATE**

**CONTIENT LECI-TECH**

**ADJUVANT**

**COMMERCIAL**

**CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE**

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**N° D'HOMOLOGATION 28385  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**PRINCIPE ACTIF : Huile de graines méthylée du soya 70%  
Avertissement, contient l'allergène soya**

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE  
OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT :  
1-800-561-8273**

**Fabriqué par :  
Loveland Products, Inc.  
3005 ROCKY MOUNTAIN AVENUE  
Dorchester, Ontario N0L 1G5**

**Distribué par :  
Loveland Products Canada, Inc.  
789 Donnybrook Drive LOVELAND CO 80538**

**UNITED STATES**

**Renseignements : 1-800-328-4678**

**CONTENU NET : 1- 1040 L**

2019-6564  
2019-12-12

## MODE D'EMPLOI

MSO CONCENTRATE contient leci-tech est un produit qui améliore l'efficacité des herbicides de postlevée.

**MÉLANGE** : Remplir la cuve du pulvérisateur environ à moitié avec de l'eau, et ajouter l'herbicide(s) voulu pendant que l'agitateur (ou le mécanisme d'agitation par retour à la cuve) est en marche. Finir de remplir la cuve avec de l'eau et, en dernier lieu, ajouter le MSO CONCENTRATE contient leci-tech en agitant constamment. Consulter les étiquettes des herbicides de mélange en cuve pour de plus amples renseignements.

Ajouter le MSO CONCENTRATE contient leci-tech à une bouillie que lorsque l'étiquette conseille d'employer un adjuvant.

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

Employer 1 % v/v ou 10 L MSO CONCENTRATE contient leci-tech pour 1 000 L de bouillie en cuve indiqués :

| Culture                                     | Herbicides de mélange en cuve   | Remarques   |
|---|---|---|
| Soja  | Pursuit<br>Pursuit + Basagran<br>Pursuit + Reflex<br>Pinnacle<br>Viper + Reflex | Consulter les étiquettes des herbicides de mélange en cuve pour obtenir le mode d'emploi complet. |
| Canola                                      | Pursuit<br>Pursuit + Poast Ultra<br>Odyssey<br>Poast Ultra                      | Consulter les étiquettes des herbicides de mélange en cuve pour obtenir le mode d'emploi complet. |
| Pois  | Pursuit<br>Pursuit + Poast Ultra<br>Odyssey<br>Poast Ultra                      | Consulter les étiquettes des herbicides de mélange en cuve pour obtenir le mode d'emploi complet. |
| Maïs cultivé, maïs sucré et maïs de semence | Herbicide Impact (Topremazole 336g/L) + atrazine                                | Consulter les étiquettes des herbicides de mélange en cuve pour obtenir le mode d'emploi complet. |

## PRÉCAUTIONS

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.** Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, les chaussures et les chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, l'épandage, le nettoyage, et les réparations.

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions les plus sévères.

**ATTENTION** : Ne pas se servir des cultures traitées pour le pâturage ou le fourrage; il n'existe pas assez de données pour appuyer cet emploi.

## PREMIERS SOINS

**EN CAS D'INGESTION** : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

2019-6564  
2019-12-12

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, et l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter symptomatiquement.

### **ENTREPOSAGE**

Le contenant doit être hermétiquement fermé pendant l'entreposage. La température de stockage minimale recommandée de ce matériel est de 4 ° C ( 40 ° F ) .

Si ce produit a été entreposé lorsque des températures glaciales sont survenues, chaude à 21 ° C ( 70 ° F ) et bien agiter

### **ÉLIMINATION**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Tous les noms de produits sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.